

Ils veulent sauver les arbres de Marland

Jeudi, trois associations ont écrit au président de la région concernant le projet d'abatage d'arbres au lycée Marland.

La mobilisation

L'association Agissons pour le climat à Granville Terre et mer a adressé, jeudi, un courrier à Hervé Morin, président de la région Normandie, cosigné par les associations Granville et pays granvillais, et les Amis d'Hacqueville. En cause, le projet d'abatage des arbres et des haies du lycée Marland, porté par la région pour la sécurisation dans le cadre du plan Vigipirate. Pour rappel, mercredi 11 janvier, jour initialement prévu pour la première réunion de chantier, étudiants et membres de l'équipe éducative s'étaient opposés à cette décision en manifestant.

Dans cette lettre, les associations reprochent, entre autres, une « **faible présence arborée du projet présenté en rapport avec l'état existant. Ainsi, sur les environ 140 arbres existants actuellement dans le périmètre du lycée, seuls une dizaine seraient préservés et 130 arbres abattus. Le projet actuel prévoit la plantation de seulement onze arbres. Soit une perte de quelque 120 arbres.** »

Les associations veulent revoir la copie

Elles demandent que le projet soit reconsidéré afin de maintenir un nombre d'arbres, « **a minima égal à l'existant** ».

Les signataires rappellent qu'une partie des arbres à abattre (ligne de peupliers) « **sont classés dans le cadre du plan de préservation des inondations (PPI) et la présence sur le domaine d'arbres classés** ». Elles estiment aussi que ces arbres sont de « **réels climatiseurs des villes par l'ombrage qu'ils procurent** ».

Enfin, les cosignataires demandent un report de l'abatage des arbres prévu le 13 février, à une date ultérieure, et que « **le dossier soit étudié par un paysagiste concepteur, en concertation étroite avec les occupants des lieux et les représentants des associations concernées** ».

Dylan DUPRAY.



Mercredi 11 janvier, les élèves du lycée Marland, à Granville, étaient mobilisés contre l'abattage des arbres de leur établissement. OUEST-FRANCE